

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 387

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260819>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

personnes de confiance, etc; puis, lorsqu'il a été estimé que suite-pouvait être donnée à ces requêtes, par la Banque populaire, sous l'angle purement financier, cette collaboration s'étant montrée extrêmement féconde. Et ceux qui craignaient si fort l'an dernier de voir dilapider les fonds de la Saffa peuvent se rassurer! puisque sur ces 283 requêtes, 15 cautionnements seulement ont été accordés pour une somme totale de fr. 41.900, soit fr. 39.000 pour des entreprises, 1500 fr. pour un perfectionnement professionnel, et 500 fr. pour une employée devant déposer une caution. Si l'on songe que le capital de la Société monte à 412.000 fr. et que le compte d'exercice boucle avec un boni de plus de 4.000 fr., on ne pourra pas dire que ce fonds n'est pas géré avec prudence et discernement.

Un autre résultat extrêmement intéressant de l'activité de la Société est la création d'un bureau de renseignements financiers dirigé au siège de la Banque Populaire de Berne, par Mlle A. Martin, la Commissaire générale si compétente et si connue de la Saffa. Ce Bureau si remarquablement utile à tant de femmes a déjà donné un grand nombre de consultations individuelles et de conseils en vue de la reprise d'affaires, sur des placements de capitaux, des questions d'héritage et d'impôts, et un cours sur des questions financières touchant spécialement les femmes a été suivi avec un succès croissant par un public féminin. Inutile de dire que les personnes dont les demandes de cautionnement n'ont pas été prises en considération ont trouvé d'autre part, auprès de ce Bureau comme auprès du Comité de direction, des conseils ou des renseignements, ou ont été, suivant les cas, mises en relations directes avec des institutions d'assistance. Enfin, il s'est présenté aussi des cas qui ont pu être réglés directement par l'intermédiaire de la banque, sans qu'il ait été nécessaire pour la Société d'intervenir.

Ajoutons que les autorités, soit bernoises, soit fédérales, ont reconnu la Société de la Saffa comme étant d'utilité publique, et l'ont de ce fait exemptée d'impôts. Cette reconnaissance prouve à quel point était nécessaire la création de cette nouvelle organisation, dont les débuts font augurer au mieux de son développement futur.

M. F.

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Assemblée de Zurich

Election du Comité : liste de candidatures

Bureau:

Mme A. DE MONTET (Corseaux-Vevey), présidente, membre sortant et rééligible.

Mlle A. QUINCE (Lausanne), vice-présidente, membre sortant et rééligible.

Mme F. MARTIN (La Tour de Peilz), secrétaire, membre sortant et rééligible.

Membres du Comité:

Mme BIEDERMANN (Winterthur), proposée par la Frauenzentrale de Winterthur et la section de Zurich de la Société d'utilité publique des femmes suisses, appuyée par le Frauenbund de Winterthur.

Mme CHENEVARD DE MORSIER (Genève), membre sortant et rééligible.

Mlle H. DÜNNER (Aarau), proposée par les Sociétés d'utilité publique d'Aarau et de Zurich.

Mme J. JUNOD (Neuchâtel), membre sortant et rééligible.

Mme E. METTLER-SPECKER (Saint-Gall) membre sortant et rééligible.

Mlle C. NEF (Herisau), proposée par le Bund für Frauenbestrebungen (Herisau), le groupe de Herisau de la Ligue suisse des femmes abstinentes, le Schweiz. Wochen- und Säuglingspflegerinnen-Verband, la Société d'utilité publique de Flawil, l'Union für Frauenbestrebungen St.Gall et l'Arbeitgebender Frauenverein St.Gall.

Sœur A. PRÜGER (Zurich), proposée par la Frauenzentrale de Zurich, le Bund thurgauischer Frauenvereine, le Groupe de

Zurich de la Ligue suisse de Femmes abstinentes, la Section genevoise de l'Association suisse de gardes-malades, l'Association pour le Suffrage féminin de Winterthur et le Schweizer. Wochen- und Säuglingspflegerverband.

Mme SCHOENAUER-REGENASS (Bâle), proposée par la Frauenzentrale (Bâle) et toutes les Sociétés féminines de Bâle affiliées à l'Alliance.

Mme E. SPRECHER-ROBERT (Zurich), proposée par le Lyceum suisse de Zurich, Berne, Neuchâtel et Lausanne, la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme à Genève et le Berner Frauenbund.

Mlle H. STUCKI (Berne), membre sortant et rééligible.

Commission d'Education Nationale Questionnaire aux Sociétés affiliées à l'Alliance

1^{re} PARTIE

1. Votre Société a-t-elle fait pendant l'exercice 1931-32 une causerie, une conférence, ou un cours (biffer ce qui ne convient pas) en rapport avec la suggestion présentée à l'Assemblée de Vevey par la Commission d'Education nationale, relativement à l'Education familiale?

2. Si oui, quelques renseignements seraient utiles à la Commission:

- Avez-vous fait usage de la liste de la Commission? ou
- Avez-vous trouvé en dehors d'elle, par vos propres moyens, les éléments nécessaires?

Dans un cas comme dans l'autre, veuillez nous indiquer:

- Le nom du conférencier;
- Le sujet traité;
- Le nombre approximatif de personnes atteintes;
- Le genre de personnes: milieux populaires ou milieux dirigeants, adultes ou jeunes, hommes ou femmes? (biffer ce qui ne convient pas).
- La presse (grands périodiques, journaux locaux, revues spéciales) a-t-elle collaboré à cette activité?

3. Si rien n'a été tenté jusqu'ici dans votre localité ou votre région, votre Comité envisage-t-il la possibilité de le faire au cours du nouvel exercice 1932-33, et pourrait-il donner dès maintenant à la Commission une précision à cet égard?

4. Si le motif de l'abstention de votre Société fut que d'autres milieux avaient déjà pris en mains ce travail, veuillez nous renseigner brièvement sur cet effort, pour autant que vous en avez eu connaissance (conférenciers, sujets, participants, noms des Sociétés qui se préoccupent de questions d'éducation).

5. Y a-t-il lieu, à votre avis, de poursuivre la campagne d'éducation que nous croyons utile, et si oui, pouvez-vous formuler quelque suggestion, donner quelque avis sur les voies et moyens?

II^{me} PARTIE

1. Avez-vous connaissance d'un effort quelconque, tenté sous une forme quelconque, dans votre localité ou votre région, en vue de l'Education des Parents, c'est-à-dire de leur préparation à leur tâche d'éducateurs?

Effort visant:

- Les parents en général;
- Les mères seules;
- Les pères seuls;
- La jeunesse en vue de l'avenir?

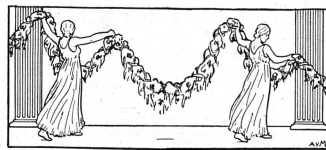
Effort tenté par:

- L'Etat ou les Communes;
- Les Eglises;
- L'initiative privée:
 - Sociétés, alliées ou autres, mouvements de jeunesse, etc.
 - Individualités, par la parole, par la plume, ou de toute autre manière.

2. Votre Société serait-elle disposée à tenter quelque chose pour l'éducation des parents? Sous quelle forme?

3. Y a-t-il quelque autre sujet, qui vise l'éducation par la femme avant tout, que vous recommandiez à l'attention de la Commission d'Education en vue de ses campagnes futures?

N. B. Ce questionnaire sera expédié par la Commission au lendemain de l'Assemblée de Zurich, et les réponses sont à adresser à la Présidente, Mlle E. Serment, Le Mont s/Lausanne, jusqu'au 1^{er} décembre 1932.



A travers les Sociétés

Gymnastique rationnelle et cours de skis.

La Société d'Education physique de Genève nous prie de rappeler la réouverture en date du 18 octobre prochain de son Cours de gymnastique rationnelle, qui aura lieu tous les mardis et vendredis, de 18 à 19 heures, dans la salle de gymnastique de l'Ecole secondaire des jeunes filles, rue d'Italie, sous la direction de Mlle M. Hornung. Cette même Société organise également un cours de skis sur écorce, cours préparatoire au ski sur neige, tous les lundis de 17 à 18 heures, dans la salle de gymnastique du Collège (Malagnou).

A répéter le vieil adage: Mens sana...

Le Foyer féminin de Lausanne.

Le Foyer et la Clé, restaurants sans alcool, rue de Bourg, 26, à Lausanne, ont repris possession de leurs locaux agrandis, transformés, améliorés, et les ont présentés à leurs invités, le 10 septembre. De vifs éloges ont été adressés aux femmes de cœur qui, en juin 1908, décidèrent de créer un restaurant populaire offrant non seulement la nourriture matérielle, mais aussi un bon accueil, des conseils, de l'intérêt effectif, aux femmes isolées n'ayant pas de foyer ou pas le temps de cuisiner entre leurs heures de travail. Le Foyer, qui a été complété par la Clé, restaurant mixte, a rendu d'inappréciables services à des milliers de femmes. Il reçoit le mieux du monde les Comités, les Clubs, les Associations qui siègent dans ses salons, et est abonné au *Mouvement*. Le Comité de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, le Groupe lausannois du Suffrage féminin y ont toujours trouvé le meilleur accueil.

S. B.

Ecole d'Etudes Sociales pour Femmes de Genève.

Cette Ecole, qui donne aux jeunes filles une culture féminine générale et les prépare ainsi à mieux tenir leur rôle de femmes et de mères, et qui est en même temps une école professionnelle pour celles qui se destinent à une carrière d'activité sociale, rouvrira ses portes le 24 octobre prochain.

Voici un bref aperçu des cours généraux figurant au programme: la famille au point de vue social, la famille au point de vue juridique, gestion financière du ménage, éducation maternelle, activité manuelle, hygiène de la femme, médecine de l'enfance, soins aux malades, instruction civique, économie politique et économie nationale, sténo-dactylographie, correspondance, comptabilité.

Les élèves professionnelles ont la faculté de suivre, d'après leurs goûts et leurs aptitudes, une des sections suivantes: 1. Direction et administration des établissements hospitaliers; 2. Activités

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 24 octobre 1932 - 25 mars 1933

Culture féminine générale: Cours de sciences économiques, juridiques et sociales.

Préparation aux carrières d'activités sociales: (protection de l'enfance, direction d'établissements hospitaliers, secrétaires, bibliothécaires, libraires).

Ecole de Laborantines.

Cours pour infirmières-visiteuses en collaboration avec la Croix-Rouge genevoise du 1^{er} novembre au 15 Décembre. Durée des stages 2 mois.

(Des auditrices sont admises à tous les cours).

Le Foyer de l'Ecole où se donnent les cours de ménages: cuisine, coupe etc., reçoit des étudiantes de l'Ecole et des élèves ménagères comme pensionnaires.

Programme (50 ct.) et renseignements par le Secrétariat 6, rue Charli-Bonnet, 6

sociales; 3. Secrétaires; 4. Bibliothécaires-secrétaires-libraires; 5. Laborantines.

Pour l'obtention du diplôme de l'Ecole Sociale, certaines conditions sont requises: 4 semestres d'études théoriques, un stage pratique d'une année et un travail de diplôme; un certificat d'économie familiale est délivré après un an d'études.

Le Foyer de l'Ecole actuelle accueille quelques élèves et étudiantes comme pensionnaires. Des cours ménagers pour externes et internes y sont organisés. Les jeunes filles peuvent y recevoir une instruction ménagère complète et obtenir un diplôme de gouvernante de maison.

Un cours pour infirmières-visiteuses est organisé tous les deux ans, en collaboration avec la Section genevoise de la Croix-Rouge suisse; ce cours, qui commencera le 27 octobre, est accessible à toute infirmière voulant s'orienter du côté du travail social.

L'Ecole d'Etudes Sociales comptait l'année dernière 111 élèves régulières et une cinquantaine d'auditrices. Le programme des cours est à disposition au Secrétariat de l'Ecole, 6, rue Charles-Bonnet.

Garnet de la Quinzaine

Du 1^{er} au 20 octobre:

NEUCHÂTEL: Galerie Léopold-Robert: XII^{me} Exposition de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs.

Samedi 8 octobre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont. 16 h. Thé mensuel. 16 h. 30: Les Ministères féminins, causerie par Mme Aloys Gautier.

LAUSANNE: Lycéum-Club, 2 bis, rue du Lion d'Or: Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs et XX^{me} anniversaire de la fondation de la Société. 14 h. Assemblée de délégués; 19 h. Souper en commun; 20 h. 15: Soirée réservée aux déléguées et aux membres de la Société.

Dimanche 9 octobre:

LAUSANNE: Assemblée générale de la Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs. Palais de Rumine, 9 h. 30: Séance. 12 h. 15: Dîner en commun (Hôtel Central).

Lundi 10 octobre:

GENÈVE: Soroptimist-Club, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs amis. Discussion sur ce sujet: Y a-t-il opposition entre les devoirs familiaux et les devoirs professionnels?

Samedi 15 octobre:

ZURICH: Frauenzentrale, 29, Schanzengraben. 10 h.: Assemblée générale de la Société Coopérative de cautionnement «Saffa». 14 h.: Hôtel de Ville, 14 h.: XXXI^{me} Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Voir le programme dans notre précédent numéro.)

Dimanche 16 octobre:

ZURICH: Hôtel de Ville, 10 h. 15: Assemblée générale de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses.

Jeu 20 octobre:

LAUSANNE: Ecole Normale, Cours d'hygiène mentale organisée par le Cartel romand H.S.M. 9 h. 30: Ouverture par le Dr Revilliod (Genève), président du Cartel romand; 9 h. 45: L'hygiène mentale aux divers âges de la vie, par les Drs Repond (Monthey) et Brantmay (Genève); 11 h.: Rapport du physique au moral, par le Dr. Boven (Lausanne); Facteurs héréditaires et constitutionnels, par le Dr. Flournoy (Genève); 14 h.: Discussion par sections des sujets exposés le matin (Section pédagogique, section pasteurs et juristes, section du personnel infirmier, section, patronale); 17 h. 30: Séance plénière; 18 h.: Clôture.

Vendredi 21 octobre:

GENÈVE: Studio Radio Suisse-Romande: 16 h. 15 à 16 h. 30: Causerie féministe par T.S.F. (Voir les programmes spéciaux pour détails.)

Pendant la Quinzaine Genevoise



voyez les VITRINES de

Mlle Jane Hoscchek

13, QUAI DES BERGUES

Téléphone 25.419

FOURRURES

PARAPLUIES

Transformations - Réparations

IMPRIMERIE RICHTER. — GENÈVE

Le Bureau Temporaire de Genève

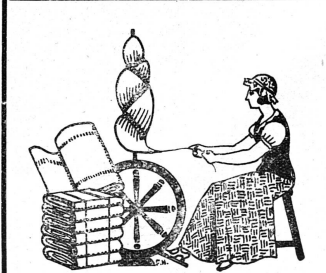
DE L'ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

est ouvert dès le 15 septembre
tous les jours (dimanche excepté)
de 15 heures à 19 heures
AU CLUB INTERNATIONAL

Rue de Monthoux, 4 - Tél. 26.135 et 27.467



Renseignements. — Adresses. — Cartes d'entrée pour l'Assemblée de la S. A. N. — Journaux féministes. — Thé. — Réunions familiales. — Organisation de causeries, de conférences, sur des questions internationales d'intérêt féminin.



FIANCÉES!

Vous désirez certainement acquérir un trousseau de très belle toile du canton de Berne et des Vosges, pouvant durer longtemps et d'un goût éprouvé, et vous voudrez qu'il soit richement brodé et d'une exécution parfaite. Il est de votre intérêt de profiter de mes prix très réduits pour effectuer vos achats. Pour réaliser ce désir adressez-vous à

MAX MAIER

42, r. du Rhône (Hlme)

— GENÈVE —

Téléphone 52.730

Echantillons et voyageurs à disposition